

Les profits sont minces

La "toute pétillante" n'a pas beaucoup pétillé...

TROIS-RIVIERES (B.C.) — La 65ième exposition régionale de Trois-Rivières n'enregistrera pas des profits énormes, une fois que toutes les dépenses entourant cet événement auront été complètes.

Pour l'instant, l'administration municipale a en main des documents qui établissent que la "toute pétillante" a procuré des revenus de \$65,689.74 en comparaison avec \$156,668.56 en 1969.

Les 94,123 visiteurs payants ont dû déboursier \$89,076 pour

franchir les tourniquets tandis que les automobilistes utilisant les places municipales de stationnement ont laissé la somme de \$10,019.

Les deux spectacles présentés au stade de baseball, le Danièle Dorice Show et le Grand Cirque, ont attiré 18,290 spectateurs qui ont versé \$18,592.18 et le Bingo du Colisée a accueilli 4,296 participants qui ont misé \$26,508.76.

Enfin, le Midway a permis au gouvernement provincial d'obtenir \$8,057.63 en taxes d'amusement.

La poule aux oeufs d'or n'y était pas

La police fait la saisie de 105,000 oeufs à la ferme de Louis Labrecque et Fils

par Roger NOREAU

TROIS-RIVIERES — Plus de 105,000 oeufs frais ont été saisis hier par la Sûreté du Québec à la ferme avicole de M. Louis Labrecque et Fils, à Baie-Jolie près de Trois-Rivières. Cette saisie a été effectuée à la suite d'une plainte portée par la Fédération des Producteurs d'Oeufs du Québec. Le mandat de saisie a été émis par la Cour Provinciale à Trois-Rivières, en vertu du nouveau règlement de la Régie Agricole du Québec, adopté le 11 mai 1970 et qui stipule que tous les producteurs d'oeufs du Québec doivent passer par la Fédération pour la distribution de leur production.

Le bureau d'avocats Viau, Hébert et Mayrand de Montréal, procureur de la Fédération, nous a informé hier, que le propriétaire de la ferme avicole en cause, devra comparaitre le 20 août devant la cour provinciale sous l'accusation de mise en marché et d'entreposage illégal d'oeufs, toujours selon le nouveau règlement de la Régie agricole.

La saisie

C'est une quantité de 574 caisses d'oeufs qui a été saisie par la Sûreté du Québec et transportée dans un autre entrepôt de la région jusqu'à ce que le Tribunal se soit prononcé dans cette cause.

Le propriétaire de la ferme avicole évalue cette saisie à \$3,000 au prix du gros. Ce qui représente la production de 0 à quatre jours. Cette saisie n'est pas la première effectuée dans le Québec depuis l'adoption du nouveau règlement de la Régie, cependant, c'est la première dans la région immédiate de Trois-Rivières.

Selon M. Labrecque, le litige qui existe entre lui et la Fedco, remonte à trois ans, soit lors de la fondation de la Fédération et de la création des 16 postes de distribution dans la province.

Citant l'expérience américaine

Reprise en arbitrage de l'enquête de la police?

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Il est possible que toute l'enquête, menée par la Commission de Police du Québec, l'an dernier, soit reprise devant un arbitre désigné par le sous-ministre adjoint au ministère du Travail, M. Réal Mireault.

M. Jules Brière de Québec sera à Trois-Rivières le 25 août, dans le but de présider au Palais de Justice, à la première séance d'arbitrage, nécessaire par un grief logé par l'Association des policiers et pompiers de notre ville, à la suite du congédiement du lieutenant-détective Jean-Marie Hubert et du sergent-détective Paul Dallaire.

Le conseil de ville avait rayé les deux limiers des cadres du service de la police, sur la recommandation de la Commission de Police, mais le syndicat avait le droit, en vertu de sa convention collective, de contester cette décision.

La perspective d'une nouvelle enquête se réalisera si l'arbitre Jules Brière refuse d'accepter en preuve la déposition de tous les témoins entendus devant le juge Roger Gosselin et le commissaire Gérard Tobin.

L'on saura à l'ouverture de cet arbitrage si les avocats de l'Association des policiers et pompiers, Mes Gaston Gamahe, Mario Letourneau et Guy Lebrun s'opposent à cette procédure qu'entend utiliser le chef du Contentieux, M. Jean Méthot.

Celui-ci, devant l'éventualité de refaire en quelque sorte le procès des deux détectives congédiés, a obtenu l'autorisation du conseil de ville de s'adjoindre les services d'un avocat. Le nom de Me Raymond Boisly, qui avait agi à titre de procureur de la Commission de Police, a été mentionné par le conseiller Gaston Vallières, mais Me Méthot a dit douter que cet avocat québécois soit disponible.

"Je vais le rejoindre et s'il refuse, je choisirai un avocat de Trois-Rivières dont le nom sera soumis à votre approbation", a-t-il dit aux conseillers.

Le chef du Contentieux a expliqué qu'il avait besoin de cette aide, considérant qu'il devait s'occuper de toutes les causes inscrites, chaque jour, en cour municipale.

sous de la qualité domine sur le reste, semble-t-il.

L'entreprise Labrecque et Fils qui est évaluée à environ \$250,000, emploie six personnes régulièrement et l'automatisme

de classification et aussi à cause du procédé de rotation dans la distribution.

Depuis l'adoption du nouveau règlement du 11 mai, cette ferme avicole a expédié une certaine quantité d'oeufs au centre de distribution de Montréal et sur cette quantité, la Fédération devrait une somme de \$5,700. La ferme Labrecque a commencé

son expédition d'oeufs à ce centre, le 13 mai.

"Avec son nouveau procédé de distribution, la Fedco retourne 15 ans en arrière", a dit M. Labrecque.

Contrôle

"La Fédération des Producteurs d'Oeufs du Québec devra aussi contrôler les gros, les grandes chaînes de magasins d'alimentation au détail, comme Steinberg, Dominion, Couvrette et Provost, etc. etc, avant d'essayer de contrôler les gros producteurs d'oeufs", a conclu M. Labrecque.

Ce qu'est Fedco

La Fédération des Producteurs d'Oeufs du Québec est née le 11 mai dernier, après trois ans de négociations entre les membres de l'Association des 3,000 producteurs d'oeufs du Québec qui voulaient en faire une agence de distribution et de mise en marché de leur produit. Ce mouvement groupe 12 syndicats régionaux de producteurs.

Injonction

Une injonction a été prise par les chaînes de magasins et les grossistes contre Fedco. L'accusation portée disait que "Fedco posait des restrictions au commerce d'oeufs entre les provinces en voulant exercer un contrôle même sur les importations d'oeufs de l'Ontario sur le marché du Québec. L'injonction a été rejetée par la Cour Supérieure.



PLUS DE 105,000 OEUFs DE 0 à 4 jours ont été saisis hier à la ferme avicole de Labrecque et Fils à Baie Jolie. Cette saisie a été effectuée par la Sûreté du Québec à la suite d'une plainte portée par la

Fédération des Producteurs d'Oeufs du Québec. La photo ci-dessus illustre la scène de chargement des oeufs saisis. (Photo Roland Lemire)

Deux candidats à l'échevinage

TROIS-RIVIERES (B.C.) — M. Roger Drainville, courtier d'assurances de Trois-Rivières, a annoncé, hier, qu'il briguait les suffrages à l'élection municipale du 1er novembre.

Nouveau-venu sur la scène politique trifluvienne, ce citoyen sera candidat au siège No 7 qui représente actuellement au conseil de ville, le conseiller Florent Groleau.

M. Drainville a dit qu'il répondait en quelque sorte aux demandes répétées de nombreux supporteurs, même si son travail requiert beaucoup de son temps.

Il fera connaître plus tard son

programme d'action mais il a tout de même laissé entendre que les loisirs et les travaux publics sont deux domaines auxquels il apportera une attention particulière.

Selon M. Drainville, le secteur Saint-Michel a été plus ou moins négligé par l'actuelle administration et c'est un point qu'il veut corriger s'il est élu conseiller.

M. Fernand Robillard

M. Fernand Robillard, barbier, demeurant à 1,500 rue De Longueuil, à Trois-Rivières, a officiellement annoncé, hier, qu'il sera candidat au poste de conseiller au siège numéro cinq, aux élections municipales de novembre, à Trois-Rivières.

Président-fondateur de l'Association des citoyens de la Mauricie, M. Robillard a dit que cette fonction lui avait permis de mieux connaître les aspirations des citoyens et de mieux comprendre les problèmes économiques et sociaux de notre ville.

M. Robillard, qui est encore membre actif de mouvements de citoyens, a dit qu'il fera part de son programme électoral au fur et à mesure que la campagne sera déroulée. Ce programme sera conçu selon les demandes de la population, pour le bien-être et le bonheur des citoyens.

Le siège numéro cinq est actuellement occupé par le conseiller Gaston Vallières.

Garçon disparu

TROIS-RIVIERES (P.A.C.) — François Bellerose, 14 ans, fils de M. Claude Bellerose, 1751 rang St-Alexis, St-Maurice, est porté disparu depuis lundi, 20 heures. La dernière fois qu'il a été vu, le garçon de 5 pieds et 6 pouces portait un pantalon vert rayé, un chandail rouge foncé. Cheveux et yeux bruns, il aurait une bicyclette noire sans garde-boue. Communiquer toute information à la Sûreté du Québec, tél.: 375-8974.

C'est un secret de polichinelle...

● Tous les gens se sont plaints, avec raison, de la vague de chaleur qui s'est maintenue pendant plusieurs semaines et qui vient de prendre fin avec grande satisfaction. A ce sujet, le secrétaire-administrateur de la Commission de l'Exposition, M. Jean Alarie, dont l'humour ne manque pas, a déclaré que les dirigeants de la 65ième Expo se mordaient les pouces pour avoir choisi le mauvais qualificatif. "La toute pétillante aurait dû s'appeler la collante", a-t-il dit.

● L'ancien agent Dow Jean-Paul Bertrand est souvent vu à Trois-Rivières où il détient des intérêts dans un commerce. Polichinelle a su que l'ami Jean-Paul a un autre projet en tête pour notre ville et que l'investissement serait très substantiel. Qui vivra, verra.

● Jules Joubert de la force policière de Trois-Rivières, Polichinelle vous retire son chapeau au risque de prendre un rhume... Vous le méritez cent fois! Votre record est des plus enviables et mérite cette mention de celui qui ne devait pas en parler, ce bavard de Polichinelle. L'agent Joubert, chers lecteurs, a retrouvé grâce à son flair de limier, pas moins d'une douzaine de voitures volées par année dans la région trifluvienne. Sherlock Holmes lui, avait besoin de son Watson, mais notre Jules opère avec autant de succès, et ce, sans aide.

● Grâce à la compagnie CIP de Trois-Rivières, les gens de la région pourront continuer à profiter de la piscine du terrain de l'Exposition jusqu'au 3 septembre. En effet, le Service des Loisirs de Trois-Rivières a confié à Polichinelle que cette compagnie lui a prêté un moteur de 75 forces, sans lequel la pompe de la piscine ne pourrait plus fonctionner. Le Service des Loisirs tient à remercier "chaudement" la CIP pour avoir compris la nécessité de garder les portes de la piscine ouvertes tant que dure la période de chaleur.

● Polichinelle est fort heureux d'apprendre que la gentille Lucille, qui nous sert au Restaurant Royal, la nuit une fois notre travail terminé, vient de gagner \$1,000 de la Loto du Québec. La Loto doit lui faire parvenir ce montant dans une dizaine de jours. C'est la troisième fois que Lucille achète des billets. Elle est heureuse de nous dire que ce montant servira à défrayer ses vacances en Floride cet hiver.

● La vague de chaleur va se faire sentir jusqu'en septembre. Ceci vient d'être confirmé par le Service des Loisirs de Trois-Rivières qui nous a fait parvenir les renseignements suivants: la piscine de l'Expo et une autre située au parc Pie XII restent ouvertes au public jusqu'au 3 septembre inclusivement. Tous les jours, donc, et ce, de 14h. à 20h., les enfants et étudiants peuvent continuer à se rafraîchir moyennant la somme de \$0.15! Après cinq heures cependant, seuls les étudiants et les adultes peuvent profiter de ces piscines au prix de \$0.35. On n'enlève pas pour autant le droit aux enfants de se faire, mais ils doivent alors être accompagnés de leurs parents.

Affreusement mutilé par un tracteur de ferme

Par Jean-Paul Arsenault

SAINT-MAURICE — M. Henri-Georges Pellerin de la rue Sainte-Marguerite à Saint-Maurice a connu hier une mort horrible dans le garage situé à proximité de sa demeure. M. Pellerin, âgé de 51 ans, un employé de la Westinghouse de Trois-Rivières comme gardien de la sécurité était à réparer son tracteur de ferme et on prétend qu'il a, soit mis le véhicule en marche alors que les vitesses étaient engagées ou alors que le moteur du tracteur tournait au neutre pour

sourialement s'engager lui-même.

Quoi qu'il en soit, M. Pellerin est tombé sous l'engin à cause de la secousse et son corps est resté coincé sous le différentiel. Son visage se trouvait à ce moment sous une roue à droite, laquelle a continué de tourner, à un tel point que le ciment du plancher a été creusé d'un pied.

L'enquête faite par l'agent André Aubert de la SQ, a démontré que la massive roue avait tourné pendant environ deux heures. Sur sa face dentelée, ne se trouvait plus qu'une

surface unie de caoutchouc. C'est l'épouse de la victime, qui en se rendant au garage où travaillait son mari, a aperçu l'horrible scène. Vivement, elle a coupé le contact du moteur du tracteur avant d'appeler à l'aide.

Le docteur Roger Caron, appelé sur les lieux n'a pu que constater le décès de M. Pellerin. En même temps, le coroner du district de Champlain, Me Gerald Grégoire a institué un simple cas de recherche pendant qu'on conduisait la victime à la morgue J.D. Garneau du Cap-de-la-Madeleine.



LE JEUNE DEPUTE GUY BACON n'oublie pas les indigents de son comté. Il a visité le Gîte dont il veut empêcher la fermeture. De gauche à droite, M. Philius Rénière, un des vieillards pensionnaires du Gîte, le député, le Frère Laurier Ouellet,

te, assistant directeur du Gîte, M. Réal Fleury, délégué du Conseil de bien-être pour trouver une solution au problème de l'institution et M. Michel Côté, président du Conseil régional de bien-être.

Le député Bacon veut garder leur "Gîte" aux indigents

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIERES — Le député Guy Bacon a assuré, hier, les membres du Conseil régional de Bien-Être de la Mauricie qu'il fera les démarches nécessaires au gouvernement provincial afin que le Foyer St-Joseph, mieux connu sous le nom du "Gîte" et où vont se réfugier les voyageurs indigents ne soit pas fermé après le départ des Frères de l'Ordre de St-Jean-de-Dieu.

Le jeune député visitait le Gîte, hier après-midi, en compagnie du président du Conseil régional de Bien-Être, M. Michel Côté, M. Réal Fleury, trésorier

du Conseil et chargé de trouver une solution au problème. M. Claude Lemay, directeur général du Conseil, le Dr J. N. Toupin vice-président du Conseil, M. Sylvio St-Amant, secrétaire du comité exécutif du Conseil. La visite avait lieu à la suite de démarches faites auprès de lui pour aider l'institution.

M. Bacon a dit admirer l'oeuvre du Gîte et affirmé la nécessité d'assurer son existence afin que les malheureux puissent avoir toujours un refuge lorsque de passage à Trois-Rivières.

Il a fait remarquer, cependant, qu'il ne peut promettre de renflouer l'institution qui accuse un déficit de \$50,000. Le Gîte hé-

berge régulièrement 14 vieillards et reçoit à chaque jour les indigents de passage leur fournissant gratuitement le coucher, le déjeuner et le souper.

Les deux religieux qui administrent le Gîte quittent Trois-Rivières en septembre. Les Frères Laurier Ouellet, assistant directeur et P. E. Bordeleau, directeur, sont appelés à la maison mère à Ste-Thérèse de Blainville. La communauté des Frères hospitaliers de St-Jean-de-Dieu applique une politique de regroupement de leurs membres dont le nombre diminue sans cesse n'étant plus que 75 et n'ayant plus de nouveaux postulants.

L'incendie du 6 août

M. Forcier meurt des brûlures subies à l'hôtel Laurentien

par Pierre-A. CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — M. Jean Forcier, 33 ans, a succombé hier, des suites de brûlures qu'il a subies dans l'incendie qui s'est déclaré, dans la nuit du 6 août au deuxième étage de l'hôtel Laurentien situé au 676 de la rue Bonaventure à Trois-Rivières. Dans cette affaire une certaine Denise Forcier âgée de 35 ans, a comparu devant le juge Maurice Langlois sous une accusation d'avoir mis le feu à l'hôtel Laurentien.

Après avoir entendu le témoignage du Dr Roger Caron, le juge a décidé que l'accusé devra séjourner quelque temps à l'hôpital psychiatrique Saint-Charles de Joliette. La dame en question est sous les soins psychiatriques.

Une accusation

Une accusation de crime d'incendie avait été portée contre la jeune femme mais vu qu'il y a maintenant une victime, il se peut qu'une deuxième accusation soit portée contre elle.

Un mégot

Après une première enquête faite à la suite de constatations sommaires, l'incendie semblait avoir été allumé accidentellement par un mégot de cigarette. Mais l'enquête s'est poursuivie et les limiers municipaux en sont venus à la conclusion que le feu avait été allumé par une main criminelle. Peu de temps après, la dame Forcier était appréhendée par la police et accusée de ce crime.

L'eau du St-Maurice n'est pas mauvaise au baigneur

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Les derniers relevés effectués dans la rivière St-Maurice, entre l'usine de filtration et le fleuve St-Laurent, indiquent nettement que l'eau n'est aucunement dangereuse à la baignade.

Les résultats de ces sondages ont été portés à la connaissance du conseil de ville, lors de la dernière séance, dans le but de prouver que la plage de l'Île St-Quentin peut être fréquentée sans que les baigneurs ne s'exposent à des maladies.

Tout en admettant que l'eau de la rivière n'était pas saine, le gérant Roger Lord a fait remarquer qu'il s'agissait d'une nette amélioration, obtenue surtout grâce à l'efficacité des chambres de chloration aux émissaires d'épuration des rues Farmer et Des Mélezes.

Actuellement, le degré de pollution est peu élevé car l'on a constaté la présence de seulement 2,000 colibacilles alors que précédemment le nombre de bactéries se situait dans les 18,000. Le gérant Lord entend faire examiner et corroborer ces chiffres par le ministère de la Santé.

Le conseiller Benoît Giguère a profité de l'occasion pour suggérer que le biologiste Vaillancourt, qui a déjà dénoncé la pollution de la rivière St-Maurice, fasse d'autres relevés et entoure ses conclusions avec autant de publicité. Quant au conseiller Gaston Vallières, il a affirmé que les industries en amont de la rivière étaient responsables de la pollution et que le gouvernement provincial devait prendre des mesures pour les obliger à mettre fin à cet état de chose.

Candidat à la mairie?

Conférence de presse de M. J.-B. Langlois

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Un homme d'affaires avantageusement connu, M. J.B. Langlois, courtier en immeubles, donnera une conférence de presse, cet après-midi, à 4h., à l'hôtel Sheraton-Château de Blois.

Le nom de ce trifluvien a été mentionné à plusieurs reprises comme candidat éventuel à la

mairie et tout semble indiquer que M. Langlois a convoqué les journalistes pour annoncer cette nouvelle.

Si celui-ci entre dans la lutte pour la fonction de maire, il deviendra le troisième candidat, les deux autres étant M. Marcel Therrien et M. J.A. Mongrain.

Le député veut une preuve d'intérêt du conseil de Trois-Rivières-Ouest

Le prolongement de la rue Bellefeuille retardé par l'absence d'une résolution

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES-OUEST — La rue Bellefeuille, "La Bellefeuille", comme on l'appelle depuis le temps qu'on parle de son prolongement dans la ville de Trois-Rivières-Ouest, a fait l'objet d'une discussion entre le député Guy Bacon et le conseil municipal de cette ville.

Ces pourparlers qui se sont déroulés à la salle du comité privé de l'hôtel de ville, ont eu comme conséquence qu'un autre moyen devra être envisagé pour faire aboutir cet important projet.

Qu'est au juste le projet de prolongement de la rue Bellefeuille? Une priorité ont admis les conseillers, et qui facilitera l'accès au pont de Trois-Rivières dégageant ainsi le boulevard Royal, a poursuivi le député Bacon. A Trois-Rivières-Ouest même, il s'agirait de prolonger cette artère sur une distance d'un mille. Pour ce, il faudrait des déboursés de \$125.000 pour l'expropriation des terrains, additionnés d'autres d'environ \$180.000 pour les travaux de service, tels la pose et le raccordement d'égouts et du système d'aqueduc.

Je suis peiné

"Ce qui me peine, a fait remarquer le député de Trois-Rivières, est qu'aucune résolution n'a été passée par la ville pour amorcer le projet! A ceci, le maire Montour, a rétorqué: "Pourquoi devons-nous constamment quémander alors que pour le boulevard Charest à Québec pour ne citer que celui-là, la Voirie se charge de tout?"

N'en restant pas là, le député Bacon a riposté: "Donnez-moi quelque chose pour que je démontre que vous désirez vraiment embarquer dans le projet

... on attend un geste de votre part messieurs!

A ce stade des pourparlers, le maire Montour a conclu: "Monsieur le député, si vous pouvez obtenir du gouvernement que les travaux ou le prix du fond de terrain nous soient fournis... ce sera autre chose!"

Il faut dire qu'à ce jour, une résolution adoptée par les conseillers municipaux de Trois-Rivières stipule que tout le projet devrait être absorbé par le ministère de la Voirie. Comme l'a fait remarquer l'échevin Elzéar Saint-Arnaud... On pourrait toujours passer une résolution de

principe disant que la ville accepte d'assumer le coût de \$125.000 pour l'expropriation... mais encore là nous ne pouvons nous engager pour les contribuables qui sont seuls à décider dans un tel cas!

De nouvelle résolution donc! Précisons tout de même que cette dépense a r a i t amené une hausse de \$0.05 du cent dollars pour les payeurs de taxes, et ce en s'en tenant au déboursé

de \$125.000 comparativement au 24 millions de dollars du présent rôle d'évaluation municipale.

Ainsi se sont poursuivies les discussions jusqu'à une heure avancée lors de la dernière assemblée. Au point où en sont les choses, de nouvelles rencontres sont prévues au niveau gouvernemental pour aborder le prolongement de "la Bellefeuille"... dont la réalisation se prolonge aussi.

Le député Bacon l'assure

Il n'y aura pas de mystère autour du réseau routier

TROIS-RIVIERES (F.G.) — M. Guy Bacon, député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, a promis que la population serait informée, d'ici très peu de temps, de développements importants concernant l'aménagement du réseau routier et plus spécialement la construction d'une voie rapide interurbaine, qui traverserait le cœur de Trois-Rivières.

M. Bacon a fait ce bref commentaire, quelques instants avant de rencontrer, au Club 188 Inc, les membres du Conseil d'administration de la Chambre de commerce aînée et de son comité des routes, du port et de l'aéroport, pour discuter justement de ce problème. La réunion fut tenue à huis clos.

Le président de la Chambre de Commerce aînée, M. Lucien Chevrette, a invité fort poliment les journalistes à quitter les lieux, en expliquant qu'il s'agissait tout simplement d'une réunion d'étude. D'habitude, ces réunions ont lieu en l'absence des représentants des médias d'information.

En apprenant le départ des journalistes, que le député Bacon leur a dit: "De toute façon, vous en apprendrez beaucoup d'ici peu de temps..."

Chronique municipale du Cap

Les membres du conseil ont accepté la participation des équipes de hockey mineur de Ste-Marthe-du-Cap à la condition qu'il soit payé à la municipalité du Cap de la Madeleine, par chaque jouée, 50 pour cent du coût de la glace et des arbitres.

Par décision du conseil municipal, les parcs municipaux seront fermés à compter du 23 août. Le directeur des loisirs Guy Métivier avait recommandé que ceux-ci soient fermés le 14 août.

Une somme de \$15 sera versée aux conseillers municipaux qui représenteront officiellement la ville du Cap dans la ville de Trois-Rivières. Le trésorier a été autorisé à faire ces déboursés.

Le greffier Jean Beaudin a été autorisé par le conseil à faire la demande de soumissions publiques pour des travaux d'égouts et de service d'eau prévus au règlement numéro 506.

Autorisation demandée à Québec

Le conseil du Cap désire emprunter \$800,000

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Le Conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine a adopté une résolution demandant à la Commission des Affaires municipales du Québec, l'autorisation de contracter un emprunt temporaire de \$800,000. Cette somme servira au remboursement d'un autre emprunt temporaire à la banque ainsi l'emprunt permettra les remboursements des échéances et des intérêts de l'ordre de \$400,000 sur des obligations.

Le trésor municipal doit effectuer cet emprunt en attendant la rentrée des taxes foncières qui auraient été perçues à environ 50 pour cent.

Offre refusée

Les membres du conseil ont

Un simple essai de 10 minutes montre comment nettoyer les dentiers

Les dentiers modernes sont comme les bijoux—précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentiers recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par trempage dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement dénichante de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation active (3) solvante. Il nettoie les dentiers comme des bijoux. (Comme preuve, trempez simplement votre bague ornée de brillants pendant 10 minutes dans du KLEENITE—et voyez la différence!)

L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Grâce à la rapidité d'action du KLEENITE, plus le dentier est terni, et plus les résultats sont spectaculaires!



L'électricité souterraine

L'ENFOUISSEMENT DES FILS ELECTRIQUES est l'une des phases intéressantes de la rénovation du centre ville, quand on pense que cela permettra l'installation de lampadaires d'un style original pour l'éclairage des rues et fera disparaître les disgracieux fils aériens. Présentement le programme d'enfouissement des fils électriques se poursuit rue Notre-Dame où l'on éventa la chaussée de place en place pour la pose des conduits et la construction des puits d'accès. Les conduits renfermeront tous les fils électriques, même ceux qui serviront à l'éclairage des édifices et des maisons. Les travaux illustrés par nos photographies sont exécutés par Arno Electric Ltée. (Photo Roland Lemire).

\$20 d'amende à Ralph Soucy

Il ne s'était pas maquillé mais il avait bien volé

TROIS-RIVIERES (ST) — Ralph Soucy, 26 ans, fut accusé du vol d'un sac à main et de son contenu le tout d'une valeur d'une vingtaine de dollars hier matin en Cour des Sessions de la Paix.

L'histoire débuta lorsque Mlle Pauline Hamel, venue en compétition à la piscine de l'exposition de Trois-Rivières le 9 août dernier, laissa sa bourse dans l'autobus qui l'avait transportée sur les terrains.

Ne trouvant pas son sac à main à son retour à l'autobus, elle alerta immédiatement la police et des détectives eurent tôt fait de mettre la main au collet de Ralph Soucy, qui affirmait énergiquement en cour avoir trouvé par terre l'objet en question et non volé dans l'autobus.

Soucy et sa petite amie reconurent les produits étalés sur le bureau du procureur et avouèrent même s'en être servi pour se maquiller. Cette déclaration surprit quelque peu le juge Léon Girard qui demanda alors s'il avait bien compris que le garçon s'était maquillé. Ce n'était heureusement qu'une erreur de compréhension et Soucy fut disculpé de cette accusation du moins.

Mais il n'échappa pas à l'amende de \$20 imposée par le juge Girard pour cause de v

LIONEL MARTIN
NOTAIRE
B.A., LL., L.
Licencié en droit
375-7733 - 5-7734
153, rue Lavolette T.-R.

ées annonces classées anno

GRATUITS

8

VISAS

"Terre des Hommes" chaque jour jusqu'au 20 août

4 annonceurs chanceux se verront attribuer chacun:

2 visas pour Terre des Hommes.

Voici ce que vous devez faire: l'annonceur qui place une annonce classée n'a qu'à chercher son nom dans le journal du lendemain. Les annonceurs chanceux doivent se présenter au bureau du Nouvelliste dans les 48 heures. Sur identification, nous leur remettons leurs visas.

nces classées annonces cla

MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

VOTRE SEUL VENDEUR **ELECTROHOME**

DEPUIS 20 ANS

Pour souligner ce 20e anniversaire Loranger Electrique TV vous offre toute la gamme des produits Electrohome à des

BAS PRIX IMBATTABLES



Rodolphe Loranger propriétaire



Paul-Emile Loranger Gérant des ventes

TV COULEURS STEREO

Plan de garantie de 5 ans sur la lampe-écran 1 an 100% sur pièces

AUCUN COMPTANT 36 MOIS POUR PAYER 1er versement en octobre



LORANGER ELECTRIQUE INC.

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE 375-8951

Dalfer's

1500, notre-dame trois-rivières

commençant demain à 9h.30 a.m.

nouvellement reçu! ensemble "jumper" pour dames.



CHARGEX

tissu au mélange acrylique dans les couleurs et modèles à la mode. tailles: 8 à 18.

val. rég. \$10.00 spécial

\$4.87

pour dames ravissantes blouses

tissus et styles nouveaux dans un choix de couleurs. point: 10 à 20.

reg. \$6 à \$9 prix de vente

\$2.47



Tout numéro et toute couleur colorant capillaire en vente tant qu'il y en aura. Limite de 3 par clients.

reg. \$2.25 spécial

97c

de première qualité caleçons en ratine pour filles, fabrication canadienne. tailles: 2-3-4

spécial

19c

bas au genou pour filles.

nylon extensible de 1re qualité. point: 6 à 7 1/2 - 9 à 11. marine, blanc, vert, jeune. modèles: tresse ou torsade.

57c ou

2/99c



l'information/sud

A la force constabulaire de Nicolet

Le policier Gilles Roy est réintégré dans ses fonctions

par Régent LAJOIE

NICOLET — Le conseil municipal de Nicolet a réintégré le policier Gilles Roy dans ses fonctions après l'avoir suspendu pour une période de deux semaines.

Ce n'est pas sans peine que la décision fut prise par les conseillers municipaux, car la proposition du conseiller Marc-Aurèle Gaudreault a été adoptée par quatre voix contre deux à la suite du vote pris.

On se souviendra qu'il y a deux semaines, les membres du conseil de ville de Nicolet suspendaient le policier Roy sous prétexte qu'il avait manqué à son devoir et qu'il avait posé des gestes qui, selon certains conseillers, étaient punissables sévèrement. Le conseil est revenu sur sa décision et a réintégré le policier aux mêmes conditions salariales qui prévalaient avant sa sus-

pension. L'agent Gilles Roy a repris le travail, lundi soir, à minuit.

Comme l'a fait remarquer un membre du conseil, lors de la séance, c'est une peine de \$200 que la ville a imposée à son policier pour des banalités.

Commission

D'autre part, le conseil

de ville a décidé de retenir les services de Me Alfred Vigeant, de Nicolet, pour la représentation devant la Commission de police, relativement à la dégradation du policier Paul Tremblay.

Ce dernier, on s'en souviendra, avait porté son cas devant la Commission de police relativement à la

décision prise par les autorités municipales de diminuer son salaire, en plus de lui enlever le titre d'assistant-chef pour en faire un simple policier.

L'affaire Tremblay-ville de Nicolet ne fait que débiter et a déjà fait couler beaucoup d'encre en plus de faire verser une grande quantité de salive.



PRES DE 75 HOMMES D'AFFAIRES du comté d'Arthabaska ont répondu à l'appel lancé par le ministre des Richesses naturelles et député du comté Gilles Massé et ont assisté lundi soir au motel Baifran d'Arthabaska, à

une assemblée d'information ayant pour but la fondation d'un fonds industriel régional. Le ministre Massé est ici entouré des ingénieurs-conseils Claude Lapointe et Laurent Cantin. (Photo LeRo)



Un fonds industriel régional dans les Bois-Francs

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT REGIONAL du centre du Québec était bien représenté à l'assemblée d'information pour la fondation d'un fonds industriel ainsi de gauche à droite, le président du conseil d'administration, du

CDR, M. Jules Dupuy de Drummondville, un directeur du CDR, M. Jules Pépin, de Gentilly et le directeur général du même organisme, M. Normand Bégin. (Photo LeRo)

A la réunion tenue à Victoriaville

Un spectateur prié de quitter la salle du conseil municipal

VICTORIANVILLE (R.L.) — Parce qu'il avait manqué de décorum, un spectateur qui assistait à la séance du conseil de ville de Victoriaville, lundi soir, a été prié de quitter la grande salle des délibérations.

Le tout a débuté lorsque le conseiller Denis St-Pierre a fait part qu'il ne pourrait assister le lendemain à une réunion convoquée par M. Ian Davies, entre les jeunes de Victoriaville et le conseil de ville.

Le conseiller Denis St-Pierre a expliqué qu'il avait pris antérieurement un engagement à Montréal, pour mardi.

Le maire P.A. Poirier souligna aussi que lui non plus ne pourrait être présent à cette réunion. Le conseiller Richard Bergeron déclara pour sa part qu'il n'assisterait pas non plus à la rencontre du fait qu'il était en période de vacances et qu'il avait fait un effort pour être présent à la séance du conseil.

Le conseiller Normand Cliche déclara qu'il doutait qu'il puisse se libérer pour pouvoir assister à la réunion.

Le conseiller Evariste St-Pierre ne mentionna pas s'il serait présent ou absent. Le conseiller Albert Leduc n'assistait pas à la réunion du conseil.

Le conseiller Edouard Tourigny, le représentant de la ville au sein de la commission municipale des loisirs, nota qu'il assisterait à cette rencontre.

Code de procédure

C'est à ce moment qu'un jeune homme dans l'assistance s'adressa au maire s'il avait bien entendu le premier magistrat dire : "S'il y en a parmi vous qui ont du temps à perdre pour assister à cette réunion". Le maire P.A. Poirier commanda alors au jeune homme barbu et aux verres fumés de se lever debout. "Lorsqu'on s'adresse au maire, on se lève debout". Le

barbu demeura bien assis dans sa chaise en demandant si c'était là une loi du conseil. "C'est de la procédure normale", de répondre le maire qui ajouta : "Si vous ne voulez pas vous lever debout, je vous prierais de sortir".

Après quelques instants d'hésitation, le jeune homme quitta

la salle du conseil en demandant à nouveau au maire si c'était une autre loi du conseil qu'on devait quitter la salle du conseil si on ne voulait pas se lever debout.

Après information, nous avons appris que le jeune homme est un citoyen de la ville d'Arthabaska.

Les conseillers scandalisés

Les piscines ne servent pas qu'à un groupe d'athlètes

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les membres du conseil de ville ont été scandalisés lundi soir lorsqu'on porta à leur attention que des athlètes s'entraînent pour les Jeux du Québec utilisaient les piscines municipales aux heures de pointe. Le maire P. A. Poirier nota que les dirigeants des loisirs avaient toujours été avertis de faire en sorte que des cas de ce genre ne se présentent point.

C'est le conseiller Normand Cliche qui rapporta le fait à ses confrères de la table du conseil, en mentionnant que des jeunes qui pratiquaient pour les Jeux du Québec accaparaient la piscine du secteur Mgr Grenier souvent aux plus belles heures du jour, comme à 17 heures, à la sortie des travailleurs d'usine. Les piscines se trouvent, dans ces occasions, fermées au reste de la population.

Les membres du conseil ont tous été unanimes à proclamer que cette situation était anormale et devait être corrigée sur le champ. "Nous ne sommes pas contre le fait que des jeunes et des adultes s'entraînent pour les Jeux du Québec, mais cela ne doit absolument pas se faire au détriment du reste de la population payeuse de taxes. Si on veut s'entraîner, qu'on le fasse

très tôt le matin, par exemple". Le greffier de la ville a reçu la mission d'avertir le plus tôt les

responsables des Jeux du Québec afin que cette situation de se représente plus.

Des pourparlers sont en cours

M. Brouillard deviendrait négociateur provincial

VICTORIANVILLE (R.L.) — M. Michel Brouillard, président de l'Association des enseignants des Bois-Francs, a formellement démenti le bruit qui court depuis quelques jours à Victoriaville à l'effet qu'il quitterait l'Association des enseignants des Bois-Francs pour accepter un poste au ministère de l'Éducation. M. Brouillard nous a précisé qu'il s'agissait là d'un canard de la plus belle espèce et que jamais il n'avait été question pour lui d'entrer au ministère de l'Éducation.

Négociateur provincial

Le président des enseignants des Bois-Francs a d'autre part confirmé qu'il était exact que

Fermeture des terrains de jeux à Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.) — C'est jeudi soir le 18 août qu'aura lieu à Victoriaville le grand défilé de fermeture des terrains de jeux. Cette année, les dirigeants du service des loisirs ont décidé de mettre l'accent sur la participation des jeunes, des moins jeunes et même des adultes.

La raison principale de ce mouvement, c'est le thème "Faites vos jeux", exprimant le désir des animateurs de voir toute la population participer aux Jeux du Québec.

La parade des terrains de jeux sera en sorte un défilé de thèmes dans le stade. Ceux-ci seront accompagnés des membres du conseil municipal, des membres de la CML.

Il n'y aura ni chars allégoriques, ni déguisement. Tous feront le trajet à pied. Le défilé partira du centre sportif Jean-Béliveau pour se terminer à l'école Le Manège.

A ce dernier endroit, de nombreuses activités sont au programme de la soirée. Signalons des danses, chants, défilé de mode, café-rencontre, récital de chansonniers, présentation de films tournés dans les parcs, exposition des travaux d'art plastique, kiosque d'audio-visuel organisé par les Ados sur les parcs, les sports, les piscines et les arts.

À 23 heures, il y aura un feu de joie sur le terrain du Manège.

Elections à Victoriaville

Trois conseillers seront de retour

VICTORIANVILLE (R.L.) — On ne sait pas encore si des individus ou des groupements apporteront de l'opposition aux membres du conseil de ville de Victoriaville, aux élections municipales de novembre prochain, mais du côté des membres du conseil en place, la situation se clarifie de plus en plus.

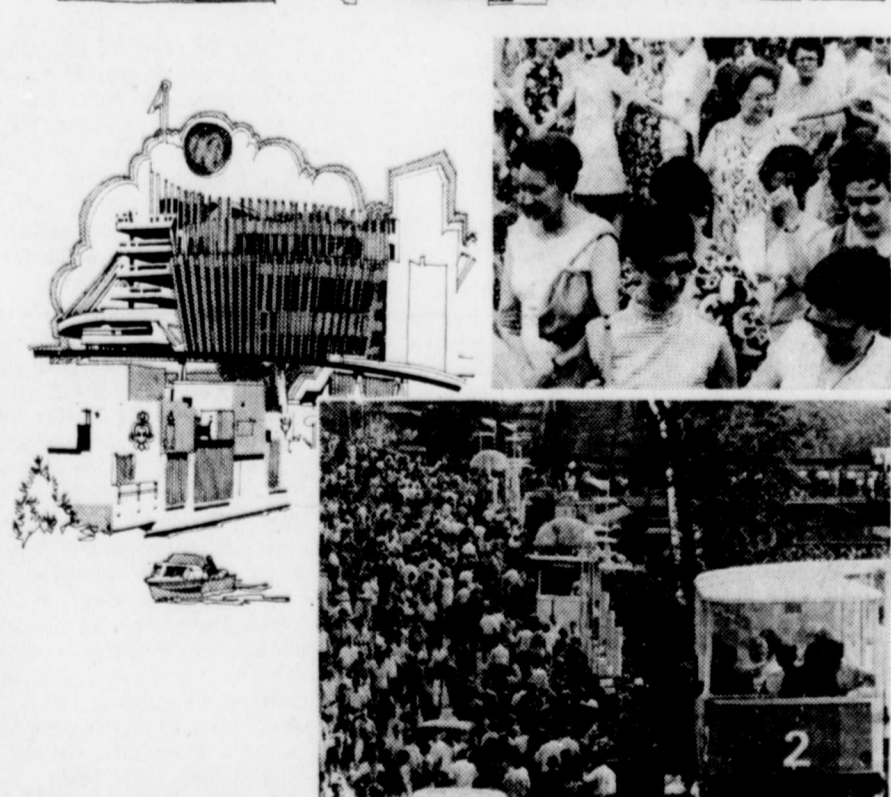
C'est ainsi que les conseillers Normand Cliche, Richard Bergeron et Edouard Tourigny ont confié qu'ils avaient l'intention d'être à nouveau candidats. On se rappellera que les con-

seillers Cliche et Bergeron avaient fait équipe avec le conseiller Denis St-Pierre aux dernières élections municipales de Victoriaville et que le triumvirat l'avait emporté avec des majorités assez importantes.

Le conseiller Edouard Tourigny pour sa part, est considéré avec le conseiller Albert Leduc comme le représentant du secteur ouvrier de Victoriaville. Le conseiller Tourigny, tout comme le conseiller Leduc, avaient été réélus aux dernières élections municipales.

Joignez-vous aux millions de visiteurs grâce au VISA FAMILIAL (Une nouveauté cette année)

70 pavillons entièrement rénovés... plus de 300 heures de spectacle par semaine, boutiques, kiosques, restaurants, La Ronde... le tour du monde en quelques heures... tout pour vous renseigner et vous divertir. Le VISA FAMILIAL contenant 12 visas d'un jour, catégorie jeunesse (deux visas pour un adulte), vous permet d'épargner \$3 puisqu'il ne coûte que \$12 chez tous les dépositaires de visas de Terre des Hommes.



Terre des Hommes spectacle unique au monde

CANADA
CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE
 Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne annonce la décision suivante:
Décision CRTC 70-192
TROIS-RIVIÈRES, QUÉ. - 6804439
 Demande de licence de la part de La Belle Vision Québec Inc. en vue d'exploiter une entreprise de télédiffusion par câble pour desservir Trois-Rivières, Qué.
 Décision: **APPROUVÉE**
 Le Conseil accorde une licence pour une période d'un an, soumise aux conditions qui seront énoncées dans la licence. Le Conseil désire rappeler au requérant l'instruction en date du 20 septembre 1968, émise par le gouverneur général en conseil au Conseil de la Radio-Télévision canadienne, statuant qu'à compter du 1er septembre 1969, aucune licence ne pourra être renouvelée en faveur de citoyens non-canadiens ou de corporations canadiennes ne remplissant pas les conditions. Cette date a été ensuite reportée au 1er septembre 1970.
 Cette entreprise de télédiffusion par câble fournira un service aux abonnés de la région.
 RTC 70-24
 Le Secrétaire,
 F.K. Foster

éditorial

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage: on savait depuis longtemps que le député unioniste de Maskinongé, Me Rémi Paul, n'entretenait pas d'amitiés particulières à l'endroit des journalistes. Toutefois, nous ignorions qu'il pouvait leur porter un tel mépris.

A un journaliste qui l'interrogeait sur les déclarations récentes de son chef, M. Jean-Jacques Bertrand, le député de Maskinongé à l'Assemblée nationale a dit qu'il n'avait absolument aucun commentaire à formuler sur cet incident. Mais en revanche, il s'est rabattu sur les journalistes qu'il tient pour des "paranoïaques de fausses nouvelles".

Décidément Me Rémi Paul y va un peu trop fort et sans aucun discernement. La profession de journaliste n'est pas exempte de moutons noirs qui peuvent s'y glisser et de ces paranoïaques que l'on peut rencontrer dans toutes les autres professions et métiers. Mais de là à généraliser comme l'a fait le politicien de Maskinongé, il y a une marge à respecter.

Pour bien comprendre l'insulte faite à la profession à laquelle nous appartenons, il faudrait peut-être rappeler la signification que l'on donne à la paranoïa: il s'agit d'un trouble de la raison, une psychose caractérisée par un orgueil exagéré, de l'égoïsme, de la susceptibilité, de la méfiance.

Bien sûr, Me Paul n'est pas le seul

politicien à avoir la défaite amère. On se souvient très bien qu'au lendemain de sa défaite en 1966, M. Jean Lesage avait eu des mots très amers et injustes à l'endroit des journalistes qu'il tenait responsables de cette défaite. Toutefois par la suite, l'ancien chef du parti libéral du Québec s'était montré beaucoup plus souple à l'endroit des "paranoïaques" de la plume. Encore la semaine dernière, M. Bertrand tentait, très maladroitement il faut le dire, de sortir du borborygme dans lequel il s'était engagé lui-même, en mettant la faute sur les journalistes qui auraient mal interprété ses paroles et sa pensée.

Nous reconnaissons que les journalistes ont contribué d'une certaine façon à la défaite des libéraux en 1966 comme à celle de l'Union nationale en avril dernier, cela à la suite de leurs sondages et de leurs enquêtes auprès du corps électoral.

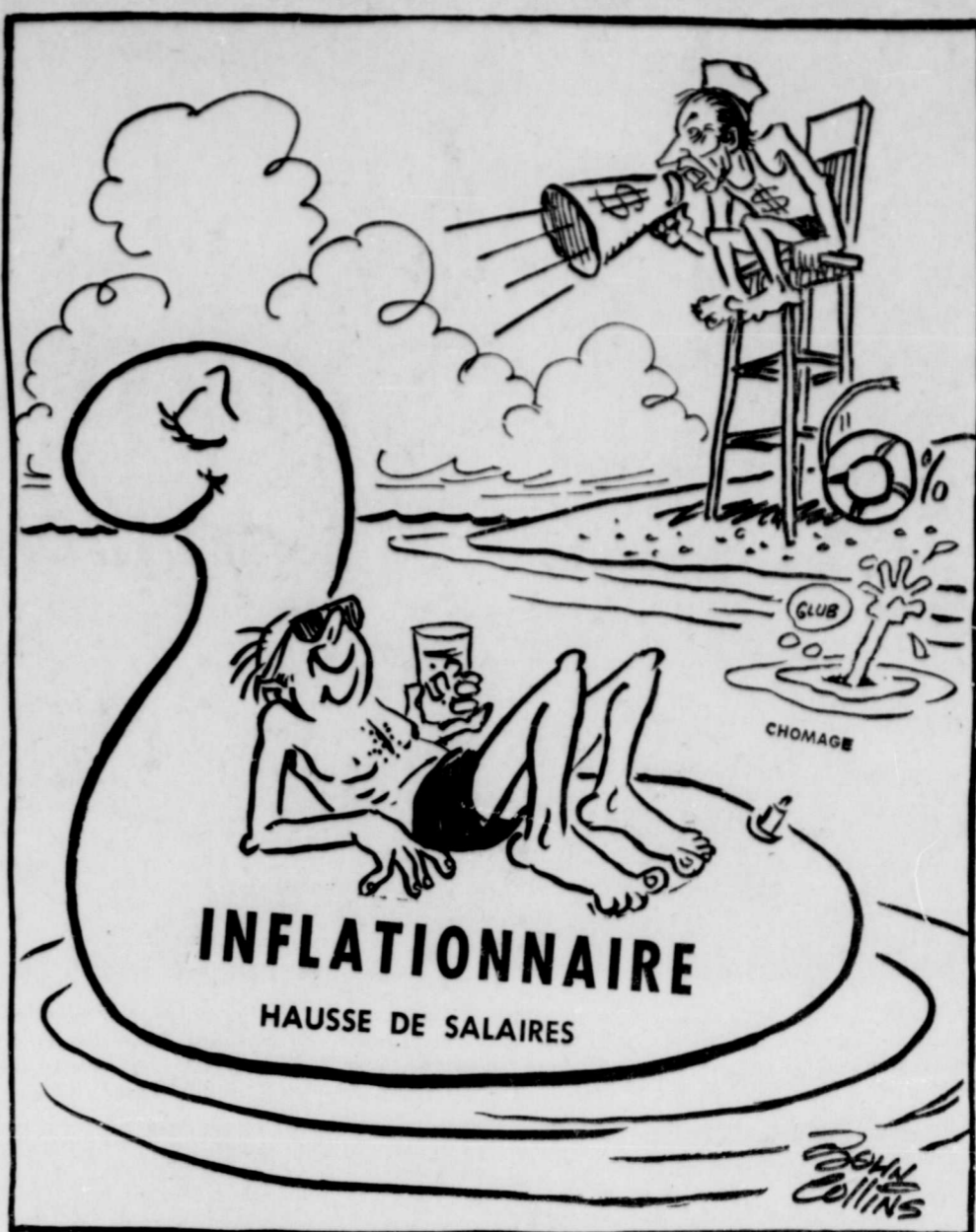
Pour le bénéfice de Me Rémi Paul, il serait probablement utile ici de rappeler la différence qui existe entre un journaliste-reporter et un éditorialiste. Le premier rapporte la nouvelle, rapporte ce qui se déroule autour de lui alors que l'éditorialiste, lui, commente, analyse les faits et gestes et porte des jugements, et cela forcément dans un esprit subjectif. L'éditorialiste n'est donc pas objectif puisqu'il donne son opinion.

La presse constitue, ce qu'on

pourrait appeler un quatrième pouvoir qui s'accommode assez difficilement du pouvoir politique. Ces deux pouvoirs sont souvent, pour ne pas dire toujours, incompatibles puisque le premier juge, observe, scrute et critique le deuxième. Il n'est donc pas surprenant qu'ils soient souvent à couteaux tirés. Cependant, il devrait exister entre les deux des rapports sinon amicaux, du moins honnêtes. La condamnation globale de Me Rémi Paul à l'endroit des journalistes est nettement déplorable et malheureuse. Que le député de Maskinongé prenne garde, car la méfiance et la susceptibilité exagérées qu'il entretient à l'endroit des journalistes pourraient bien déclancher chez lui cette psychose qui a nom paranoïa.

Nous comprenons que le bouillant député unioniste a été plus souvent qu'à son tour malmené par la presse et que de ce fait il pourrait être justifié de nourrir une animosité maladroite à l'endroit de celle-ci. Hélas, cela fait partie du rôle ingrat du politicien. Le véritable politicien accepte les règles du jeu. Tous les grands hommes, Kennedy, De Gaulle, Churchill et tous les autres n'ont pas échappé à ces misères. Mais ils ont su se montrer plus grands que la critique, c'est sans doute pourquoi ils sont passés à l'histoire.

Sylvio Saint-Amant



point de vue

Nés trop tard, dans un siècle trop vieux

Avec la régularité des saisons et de l'impôt, l'urgence de sauver l'industrie canadienne de la construction navale a, de nouveau, été évoquée devant le gouvernement fédéral. Animé des meilleures intentions, teintées d'un brin de patriotisme, le comité maritime du Congrès du Travail du Canada a présenté un mémoire en ce sens au ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin. Conserver leurs emplois aux constructeurs de navires, doter le Canada d'une marine marchande flottante pavillon canadien, conduite par des équipages canadiens, et se charger de transporter les produits du Canada aux quatre coins de l'univers, voilà, avouons-le, une noble ambition, même si l'expérience nous enseigne qu'elle dépasse nos moyens.

Loin de nous de prétendre qu'il faille confier nos cargaisons, encore et toujours, à l'étranger, au point de vue maritime, mais nous sommes apparemment nés trop tard dans un siècle trop vieux. L'Angleterre, l'Allemagne, le Japon, construisent des navires à meilleur prix que les nôtres. La fermeture des usines Vickers, à Montréal, a été rendue nécessaire parce que ce chantier n'était plus rentable. La disparition du chantier de construction navale Davie, à Lauzon, objet d'acrimonieuses récriminations pendant l'élection fédérale de 1968, démontre que nous ne pouvons plus af-

fronter avec succès l'agressive concurrence étrangère, sans l'intervention financière massive du Gouvernement, c'est-à-dire en maintenant vivante une industrie malade, grâce aux subventions de l'Etat.

Si l'avenir de notre industrie navale reste compromis sauf pour les réparations urgentes, le lancement de brise-glace ou de navires côtiers, que dire de notre marine marchande? Depuis que nous sommes devenus une importante puissance exportatrice, et que notre commerce extérieur atteint tous les ports de la terre, nous avons tenté à deux reprises de nous constituer une flotte marchande canadienne. Dans les deux cas, nous avons dû baisser pavillon, et vendre à vil prix notre flottille qui ne pouvait résister aux forces concurrentielles du marché.

Même avec des subventions de l'Etat, nos navires, portant équipages canadiens, ne pouvaient rivaliser avec les autres marines marchandes qui recrutent leurs équipages dans des pays à salaire inférieur. Le prix de revient pour le transport de nos marchandises devenait si prohibitif que les expéditeurs n'avaient d'autre recours que de s'adresser à des frégates scandinaves, grecs, ou britanniques, laissant ainsi vides les cales de nos propres embarcations.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une fois

la flotte construite, souvent à même les fonds publics, et l'équipage recruté chez nous, comme le voudrait le CTC, les syndicats américains, auxquels nos unions sont affiliées, interviennent pour compliquer la situation. Des agitateurs étrangers, genre Hal Banks, toujours sous mandat d'arrestation, mais protégés par de hautes influences politiques à Washington, s'immiscent impunément dans les rangs de nos syndicats, et rendent nos positions intenables. Une marine marchande canadienne, souhaitable aux yeux du Congrès du Travail, et désirable au point de vue national, semble d'avance condamnée à la faillite.

Parler d'une politique nationale dans ce domaine hasardeux équivaut, et la CTC l'anticipait et le sollicite, à une politique de subsides à jet continu. Les subventions de l'Etat peuvent être utiles pour maintenir à flot des industries viables, et tout dépend de la proportion de ces octrois. Dans le cas de notre marine marchande, à notre grand dam, il s'agit là d'une aventure désastreuse, et le Gouvernement devra y songer sérieusement, une troisième fois, avant de se laisser embarquer de nouveau dans ce bateau fantôme.

Faigence CHARPENTIER
Le Droit

loisir '70

Les arts plastiques

Les arts plastiques ont tenu une place de choix dans les activités du Centre culturel et du Service des loisirs, pendant l'été 70. Une heureuse collaboration de ces deux organismes a conduit une équipe d'animateurs compétents et dynamiques à un franc succès, et ce, au dire de quelque 200 parents et enfants venus visiter l'exposition des travaux du 3 au 7 août.

Si les après-midi torrides de juillet ont attiré nos jeunes vers les piscines, comment ces derniers ont-ils occupé leurs avant-midi plus cléments? Nous pouvons anticiper la réponse de nos enfants de 6 à 14 ans: en effet, nous croyons avoir raison d'affirmer que 200 enfants ont occupé, de façon régulière, pendant 4 semaines, et d'une manière intéressante, une partie de leurs vacances.

Ils se sont trouvés enrichis d'une foule de techniques d'expression où l'on faisait progressivement appel à leur imagination créatrice. Ils ont expérimenté la peinture à la gouache, la technique du dessin au pastel et au fusain, au crayon de cire et à l'encre de Chine, l'imprimerie "patate", etc. Ils ont aussi imaginé du découpage, des mobiles de toutes formes et aux couleurs vraiment attrayantes: que dire des sculptures à la pâte d'ami-

ante qui ont vivement intéressé leurs créateurs autant que les parents. Les ateliers se tenaient de 9h. à 11h., deux fois par semaine: à 11h45, il n'était pas rare de voir nos jeunes toujours à l'oeuvre... Les faits démontrent hors de tout doute pour qui s'est donné la peine de leur rendre visite, que les arts plastiques répondent à un besoin chez eux.

A nous d'occuper nos enfants, et avec l'appui de vous tous, parents, nous préparons une jeunesse active, contestataire... sans doute... mais dans le sens positif du terme. Aidons-les à bâtir une société forte, accueillante, humaine. L'automne verra se continuer des ateliers d'arts plastiques pour les adultes et pour les enfants. Peut-être en arriverons-nous à faire en sorte que les uns et les autres "parlent le même langage", dialoguent et créent ensemble.

"Si l'oisiveté est la mère de tous les vices", les loisirs '70 ont sûrement contribué, par les arts plastiques, à faire échec à ce vieux cliché. Nous anticipons le plaisir de voir se concrétiser une autre collaboration aussi fructueuse entre le Service des loisirs de la cité de Trois-Rivières et le Centre culturel.

Jean-Guy PLANTE,
Responsable général.

votre opinion

Le comité Mékinac

M. Gérard Durocher,
Directeur général,
Conseil Économique Régional de la Mauricie,
Monsieur,

Le comité Mékinac appuie la première partie du travail que des "experts" ont bien voulu préparer à votre demande sur une étude pour un parc National en Mauricie.

Nous aimerions cependant savoir comment il se fait que cette étude base son argumentation en considérant le site de la rive ouest du St-Maurice: il est bien mentionné de plus que cette hypothèse est une des plus admises dans la région. Admise par qui? La population de la Mauricie serait certainement intéressée à le savoir.

Nous voulons bien croire tout le sérieux apporté à ce travail, par contre, il ne faudrait pas penser que le comité Mékinac l'est moins avec l'appui de 14 corps municipaux et de 22 corps intermédiaires qui nous secondent fortement dans nos revendications. Nous avons comme politique de travailler sur l'économie et la justice sociale.

C'est pourquoi nous sommes dans l'obligation de vous signaler que les répercussions économiques et sociales sur le territoire de la Mauricie préparée sur votre demande nous semble incomplète, puisqu'on a porté attention qu'à la rive ouest du St-Maurice.

Une étude sur le côté est leur aurait sans doute permis de constater que les répercussions ne peuvent être les mêmes.

Espérant que vous voudrez bien accepter cette critique comme constructive, nous vous demandons de bien vouloir convoquer votre organisme le plus tôt possible pour une assemblée spéciale, et d'agréer à notre demande, afin qu'une étude complète soit faite sur la rive est du St-Maurice.

Amitié de votre,

Comité Futur Parc National Mékinac,
Jean Tuinstra, président
Stolan Bédard, secrétaire
CC.: Pierre Elliott Trudeau
Jean Chrétien
Robert Bourassa
Claire Kirkland-Casgrain
Prudent Carpentier

C'est révoltant

Après avoir complété la lecture de l'article signé: Louise Bédard du Cap-de-la-Madeleine, "Service social de la Mauricie", nous ne pouvons faire autrement qu'être complètement révoltés, contre un système qui tolère des injustices aussi flagrantes.

Cette personne dit qu'elle est: "une assistée sociale depuis plusieurs années, et qu'elle vient d'être victime d'un accident d'automobile aux Etats-Unis..."

Quelle farce monumentale? On ne peut même pas en rire, tellement on est indigné. Quelques paragraphes plus loin, elle dit encore, après plusieurs élucubrations, au sujet d'un chèque que le Service social devait lui remettre: "la personne du Service social devait venir me porter mon chèque chez mes parents". Mais, c'est le monde à l'envers!

Nous demeurons à la campagne, mon mari ne travaille qu'environ 6 mois par an, comme il est travailleur autonome, il n'a pas droit à l'assurance-chômage, je fais donc du secrétariat à temps partiel pour l'aider. Nos revenus sont très modestes, en 10 ans de mariage, nous avons réussi à nous payer 3 jours de vacances, au Québec... Mais, il ne nous est jamais venu à l'idée de demander de l'argent au Service social pour visiter les Etats-Unis!

Le peu de choses que nous possédons, nous avons tous deux travaillé pour les gagner et les payer, sans jamais demander la charité. Aux périodes de chômage, nous nous privons des petites gâteries, (pas du superflu, car pour nous, le superflu, c'est pour les gens riches) et nous espérons connaître des jours meilleurs...

Nous sommes allés au Service social quand nous avons adopté notre enfant, mais on ne nous a pas donné d'argent, seulement le bébé...

Nous pensions que le Service social, qui est subventionné par le gouvernement, distribuait nos deniers à bon escient, c'est-à-dire aux gens incapables de subvenir aux besoins essentiels de leur famille à cause de maladie ou d'accident, ou aux filles-mères réellement dans le besoin.

Après la lecture de l'article de cette demoiselle, nous nous rendons compte que, parfois, le Service social sert à payer des voyages aux Etats-Unis et des balades en automobile à des parasites.

Evidemment, dans cette "vallée de larmes", rien n'est parfait, mais, espérons que de telles injustices ne seront plus tolérées par les autorités compétentes, car elles sont une insulte pour les gens qui vivent honnêtement, et doivent payer des impôts pour offrir le superflu aux parasites.

M. et Mme D.D.

Situation déplorable

M. le Rédacteur,

Serait-il possible d'attirer l'attention des autorités sur la situation déplorable de l'indication routière, rue St-Denis?

Par exemple, la rue Royale est sens unique à la longueur, alors peu de conducteurs se dirigent au Nord, mais la rue St-Denis circulant dans les deux sens jusqu'à St-Roch, il y a de nombreuses autos allant vers le Nord et très souvent, le conducteur passe outre à l'enseigne le lui interdisant: il continue vers le Nord et quand il arrive au coin St-Georges et St-Denis, il n'y a rien l'avertissant d'arrêter.

Evidemment, ce distract a commis une infraction, mais il ne mérite tout de même pas la peine de mort qui l'attend en traversant St-Georges sans regarder.

"Un citoyen inquiet"

Murray Allain

La réforme du scoutisme français a entraîné des dissidences

par Benoît HOULE

PARIS (PCI) — Il y a déjà plus de six ans que l'Assemblée générale des scouts de France a décidé une réforme du scoutisme français.

A l'ancienne structure à trois étages (louveteaux, éclaireurs, routiers) succédait une nouvelle structure à quatre étages (louveteaux, rangiers, pionniers, routiers).

Cette réforme a toutefois été suivie de dissidences. Quatre nouveaux groupes, issus des Scouts de France, ont voulu depuis "redonner au scoutisme classique sa véritable dimension face à une réforme qui défigurait totalement le scoutisme de Baden-Powell".

Les louveteaux sont toujours ouverts aux jeunes garçons de neuf à 12 ans. La meute de 24 louveteaux est divisée en quatre groupes et dirigée par une cheftaine. L'activité de la meute part du jeu, de l'histoire et de l'observation. Etoiles et brevets sanctionnent la progression personnelle du louveteau.

Rangiers

Les Rangiers sont ouverts aux garçons de 12 à 14 ans. Ils sont organisés en patrouilles de six à huit garçons, menés par l'un d'entre eux, le pilote. L'activité des Rangiers est appelée à s'épanouir dans une série de Grands Projets qu'ils choisissent eux-mêmes. Autour

d'un thème, s'organisent les missions de patrouilles et les programmes d'ateliers. C'est au cours des Points Fixes que s'élabore, se formule et se revise le contrat, la règle de vie de la troupe.

Pionniers

Les Pionniers, garçons de 14 à 17 ans, sont organisés en équipes de quatre à six garçons dirigés par un chef d'équipe. Le poste pionnier peut compter jusqu'à 25 adolescents. A la mesure des ambitions de cet âge, les pionniers proposent les entreprises les plus variées: chantiers, routes internationales, recherches scientifiques, créations d'art, sports de style, la mer, la montagne, le camp forestier. Tout est construit et contrôlé par le conseil d'entreprise.

Routiers

Quant aux Routiers, ils groupent les jeunes de 17 à 20 ans, au niveau de la communauté, des responsables adultes jouent un rôle de conseil et d'animation. La première étape de la route, c'est l'engagement communautaire mené avec d'autres jeunes pour répondre à un besoin précis du monde des jeunes. La deuxième étape est celle de l'engagement personnel au service des plus jeunes au sein du mouvement ou au service des multiples besoins du monde des jeunes.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Une activité théâtrale intense cette semaine à Drummondville

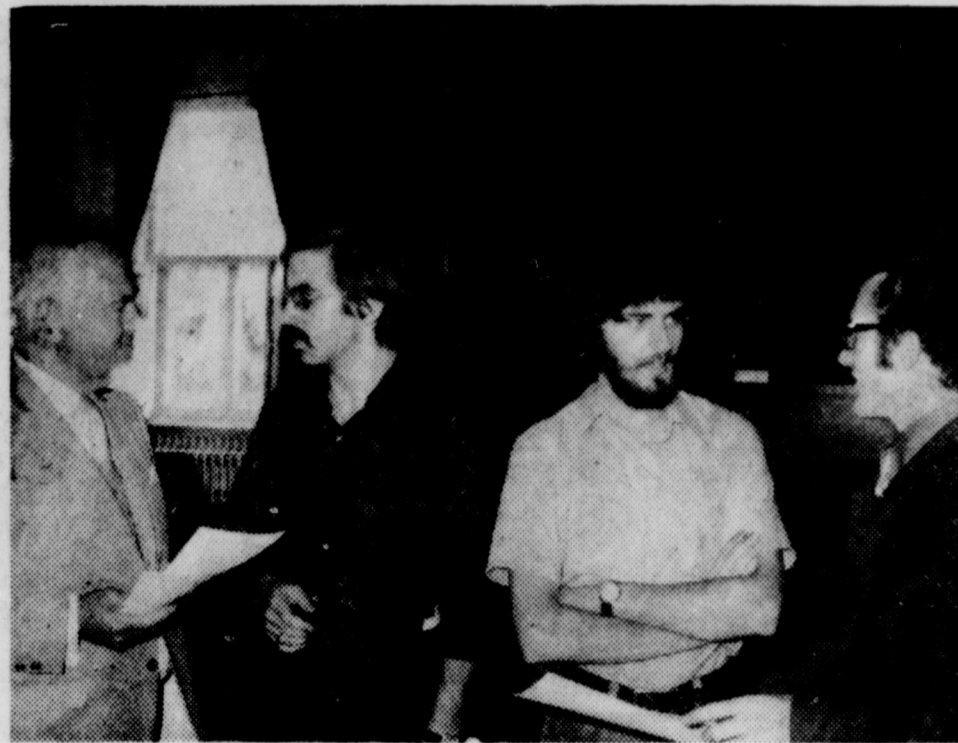
DRUMMONDVILLE (P.M.) — Drummondville connaît depuis lundi une activité théâtrale fébrile alors que sur la scène du Centre culturel local se succèdent trois troupes de théâtre, en présentant leur spectacle respectif dans le cadre des échanges franco-québécois.

Lundi la cité drummondvilloise se faisait l'hôte de la troupe française du "Grenier de Bourgogne", lors d'une réception civique où s'établissent les premiers contacts entre la troupe française et la troupe locale. Les Français ont dit aller d'enchantement en enchantement depuis leur arrivée au Québec il y a quelques jours. M. Jean Maisonnave nous confiait qu'il était "complètement estomaqué" de l'accueil si chaleureux que sa troupe a eue dans les différents milieux de théâtre du Québec jusqu'à présent. "Ce n'est pas seulement du placage sur la façon de monter un spectacle ou une pièce, mais plutôt, et c'est ce qui nous réjouit, une série d'échanges profonds sur tout ce qui peut inté-

resser les gens de théâtre", nous faisait remarquer M. Maisonnave.

Lundi soir, la troupe de Drummondville du théâtre estival présentait les deux créations québécoises de Michel Tremblay, "La Duchesse de Langais" et "En pièces détachées", alors qu'hier soir c'était au tour de la troupe du Théâtre Populaire du Québec de monter sur les planches pour offrir "La famille transparente", autre création québécoise du Grand Cirque. Ce soir le Grenier de Bourgogne présentera "Caligula", une adaptation du directeur de la troupe M. Jean Maisonnave.

Des ateliers d'échanges ont eu lieu après chaque représentation pour permettre à l'assistance de poser des questions aux acteurs et au metteur en scène afin de bien comprendre la pièce. Ces ateliers ont obtenu un franc succès et c'est le but que l'Office franco-québécois pour la jeunesse vise dans ces échanges de jeunes.



LES AUTORITES MUNICIPALES de Drummondville ont souhaité la bienvenue à la troupe française du "Grenier de Bourgogne" qui vient présenter son spectacle sur la scène du Centre culturel local ce soir. Les français sont arrivés lundi pour participer à trois jours de théâtre avec des québécois qui en font. Sur la photo de gauche à droite, le maire Philippe

Bernier souhaitant la bienvenue à Jean Maisonnave, en présence de Michel Chappelaine directeur de la troupe du Collège de Drummondville, qui a donné son spectacle lundi soir et Michel Giroux, représentant du ministère des Affaires culturelles bureau de l'aménagement culturel de Trois-Rivières.

région/sud

A la commission regroupée de Victoriaville

Plus de \$100,000 pour le transport des écoliers

VICTORIEVILLE (B.A.) — Les soumissions pour le transport des élèves de la commission scolaire regroupée de Victoriaville ont été ouvertes lundi soir lors de la réunion des commissaires, et les contrats ont été accordés au cours de la même séance. Dans la plupart des cas, il n'y avait qu'un seul soumissionnaire par circuit.

Les contrats pour les circuits un, deux, trois et quatre ont été accordés à M. Gaston Héneault; celui-ci demandait dans l'ordre \$4,800, \$4,200, \$5,070, et \$3,900. Marcel Grenier qui demandait \$3,465 pour le circuit numé-

ro 5 s'est vu accorder le contrat. M. Gaston Bourassa transportera les élèves des circuits 6 et 7 pour \$5,240 et \$5,885. Il faut cependant soustraire 5 p.c. sur ce dernier montant.

M. Fernand Lafontaine transportera les élèves des circuits 8 et 9 pour \$5,000 et \$4,190. Il faut enlever 10 p.c. sur ces contrats. D'autre part, M. Charles-Edouard Dugré s'est vu accorder les contrats des circuits 10 et 11 pour \$4,000 et \$3,000. L'autre soumissionnaire était, M. Réal Toupin qui demandait \$5,700 et \$6,040 moins 35 p.c. pour les deux.

Le circuit 12 sera sous la responsabilité de M. Raymond Pouliot qui recevra \$3,800. Les circuits 13 et 15 seront franchis par M. Conrad Bergeron qui recevra \$4,405 et \$5,075 moins 5 p.c. pour les deux, tandis que le contrat du circuit 14 a été accordé à M. Oscar Bergeron qui recevra \$4,465.

Les cinq autres circuits ont été accordés à M. Alphonse Pénin. Il faut cependant enlever 10 p.c. sur le montant. Les contrats sont de \$6,400, \$6,000, \$4,800, \$4,300, et \$3,400.

entre/voisins

• Les billets gagnants du tirage au tournoi de balle molle de Victoriaville sont 1509 pour le moitié-moitié, 573 pour le banc frigo et 1521 pour les billets des Expos. Mlle Suzelle Breton a gagné une malette avec le numéro 358.

• La compagnie Sani-Marc Inc. de Victoriaville a formulé une demande au conseil municipal de Victoriaville pour l'achat d'un terrain de 350' par 400 pieds dans le parc industriel.

• M. Jean Roux a été nommé hier soir par le conseil municipal de Victoriaville directeur-adjoint du service des loisirs. Son traitement a été porté à \$125 par semaine, avec allocation de \$80 pour ses dépenses d'automobile, à compter du 3 août 1970.

• Seule la Maison du Décor a présenté des soumissions pour les draperies dans les écoles. Elle demande \$1,490.65 pour l'école Mgr Côté, et \$1,478.85 pour l'école St-David.

• Un télégramme du ministère de l'Éducation a fait savoir lundi soir au commissaire de la commission scolaire regroupée de Victoriaville qu'il acceptait son taux de taxe de \$1.60.

• La Fédération des commissions scolaires aura son congrès du 25 au 28 novembre. M. Jean-Marc Labbé a été délégué pour Victoriaville. Le président de la commission scolaire, M. Clément Cantin, qui fait partie de l'Association de zone, est automatiquement délégué. M. Hervé Gagnon est délégué-substitut.

• Les commissaires ont reçu une lettre de la commission scolaire régionale des Bois-Francs, les avisant qu'il n'avaient plus besoin de la résidence de la rue Poitras, qui leur avait été louée par la C.S.V. Les commissaires de la commission scolaire regroupée ont alors adopté une résolution dans laquelle ils demandent la permission au ministre de vendre cette résidence.

• Le club de personnalité du Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville inc., organise encore cette année un cours de personnalité qui débutera le 13 septembre à 9h.30, au local des syndicats de Victoriaville. Ce cours sera donné par M. Louis-Philippe Beauchemin. M. Gérard Morin, est le président et M. Raymond Poirier, responsable.

• En moins de trois semaines, la région de Sorel compte un deuxième gagnant du premier prix de la mini-loto du Québec. Il s'agit de M. Lucien Riendeau, du 279 rue Sheppard, à Sorel-Sud, qui a gagné \$5,000 lors du tirage de vendredi dernier. Le 31 juillet dernier, l'autre gagnante du \$5,000 avait été Mme Lucien Marcotte, du 191 A, rue Victoria, à Sorel.

• La compétition finale de natation, dans les cadres des Jeux du Québec, se tiendra le 29 août, à la piscine municipale de Tracy. A cette occasion, le public est prié de prendre note qu'il n'y aura pas de bain libre. Par contre la population est cordialement invitée à assister à ces épreuves sportives qui auront comme vedettes des jeunes de notre région. Les préliminaires auront lieu de 1h. à 5h. et les finales de 7 à 10 heures.

• C'est aujourd'hui que sera disputé au club de golf de Victoriaville le tournoi de golf industriel. Pour le club local, ce tournoi est probablement le plus intéressant, après le Jean Béiveau.

• Claude Hardy, ex-cerbière des Tigres de Victoriaville est actuellement en promenade à Victoriaville, en compagnie de son épouse et sa fille.

• Le conseil de ville de Victoriaville a adopté une résolution retenant les services de Me Marius Bergeron, avocat, comme négociateur de la ville pour le renouvellement de la convention collective de travail intervenue entre la ville et le syndicat des fonctionnaires municipaux.

• Une résolution semblable a été adoptée pour retenir les services de Me Claude Pinard, cette fois pour représenter la ville dans les négociations avec l'Association professionnelle des policiers-pompiers.

• M. Normand Bégin, directeur-général du CDR centre du Québec, nous a fait part que le conseil d'administration du CDR est d'accord, il émettra un communiqué de presse à tous les lundis. Le communiqué pourra contenir une déclaration importante ou encore des informations sur l'orientation de tel comité du CDR. Cette politique serait laudable, à notre opinion, du fait qu'il se trouve encore beaucoup de personnes qui se demandent: "Le CDR, ça mange quoi en hiver?"

• On peut dire que les responsables des messes rythmées de l'église Saint-Gabriel de Victoriaville sont courageux et tenaces. Même au cours de la chaleur cet été, ils ont toujours continué à animer les deux messes de 11 heures et midi. Mentionnons entre autre le travail de Réginald Pénin et Yvon Paris.

UNE DIVISION DE LA COMPAGNE S.S. KRESGE LIMITÉE

JUPITER

ESCOMPTES ÉNORMES

Articles en vente "tant qu'il y en aura" à compter du 20 août jusqu'au 29 août

<p>PAPETERIE</p> <p>Ensemble "Combo" Comprenant: cartable, feuilles, séparateur de feuilles et étui à crayons. PRIX JUPITER l'ens. \$2.37</p> <p>Paquet de 1000 Feuilles supplémentaires 11" x 8 1/2" PRIX JUPITER le paquet \$2.88</p> <p>Paquet de 300 Feuilles à cartable 11" x 8 1/2". Lignes larges ou étroites. PRIX JUPITER le paquet 97¢</p> <p>Paquet de 6 Stylos "Bic" PRIX JUPITER le paquet 67¢</p> <p>Trousse de 24 Crayons de couleurs "Laurentian". Notre prix rég.: \$2.27 du 20 au 29 août Le paquet \$1.67</p> <p>Ensemble à marquer Pour identification comprenant: plume et ruban Notre prix rég.: \$89¢ du 20 au 29 août. L'ensemble 69¢</p> <p>Cahier d'exercices Couverture quadrillée PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 3/1.00</p> <p>Album à photos Couvertures unies ou à motifs floraux. Notre prix régulier: \$3.49 du 20 au 29 août. 2.37</p>	<p>Rouleurs à coiffure avec aimant: 4 formats. Notre prix régulier: 87¢ le paquet du 20 au 29 août. 57¢</p> <p>QUINCAILLERIE</p> <p>Sac de couchage "MOUNTAIN KING" 33" x 76" Notre prix régulier: \$11.88 du 20 au 29 août. 8.88</p> <p>Lampe de bureau Fluorescente: 18", ivoire, beige, vert, noir, cuivre. Notre prix régulier: \$6.97 du 20 au 29 août. 5.97</p> <p>Paquet de 10 Sacs à rebuts "Carefree". Notre prix régulier: 49¢ du 20 au 29 août. 3 ppts 97¢</p> <p>Choix de boîtes à dîner avec bouteille thermos de 10 onces. Notre prix régulier: \$3.55 à \$3.98 l'ens. du 20 au 29 août. L'ens. 2.77</p> <p>Valise à vêtements 34" x 17" x 18" Notre prix régulier: \$14.97 du 20 au 29 août. 10.97</p> <p>Paniers à rebuts Ovales: couleur avocat. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 37¢</p>	<p>Boîte de 12 Verres de 7 onces. Notre prix régulier: 99¢ la boîte du 20 au 29 août. 77¢</p> <p>Jeu de tasses à mesurer avec crochet. Notre prix régulier: \$1.53 l'ens. du 20 au 29 août. L'ens. 1.00</p> <p>LITERIE</p> <p>Couverture "Chinook" 70" x 90". PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 1.99</p> <p>VÊTEMENTS POUR DAMES</p> <p>Blouses blanches Repassage permanent. 10-20. PRIX JUPITER 1.47</p> <p>Bas d'écoliers Point: 7-8 1/2 et 9-11. Blanc et couleurs. Notre prix régulier: 79¢ la paire du 20 au 29 août. 57¢</p> <p>Robes couvre-tout Manches courtes. Pour filles. P.M.G. PRIX JUPITER 1.99</p> <p>Bas-culottes Nylon extensible, sans talon. Point universelle. PRIX JUPITER La paire 94¢</p> <p>Caleçons courts pour dames. P.M.G. Notre prix régulier 54¢ la paire du 20 au 29 août. 2 paires 88¢</p> <p>Soutiens-gorge coussinés en satin blanc - 32-38. Notre prix régulier: 93¢ du 20 au 29 août. 77¢</p>	<p>Mini-culottes en ratine imprimée pour enfants de 2 à 6. Notre prix régulier: 37¢ la paire du 20 au 29 août. 4 pres 1.00</p> <p>VÊTEMENTS POUR GARÇONS</p> <p>Bas pour les jeunes Nylon extensible dans un choix de couleurs. S'ajustent aux pointures 8 - 11. Notre prix régulier: 54¢ la paire du 20 au 29 août. 2 paires pour 88¢</p> <p>Chemises sport Coton à repassage permanent. Manches longues. Pour garçons de 8 à 15 ans. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 1.99</p> <p>Chemises T Coton à repassage permanent. Manches longues. Pour garçons de 4 à 6x. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 1.27</p> <p>Coupe-vent Modèle en popeline 2 tons. Fermeture-déclaire devant. Pour garçons de 8 à 18. Notre prix régulier: \$4.99 du 20 au 29 août. 3.77</p> <p>Pantalons Nylon permanent! Mélange de viscose et nylon, à jambes larges. Pour garçons de 8 à 15. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. La paire 2.99</p> <p>Pantalons Drille de 10 on., à motifs flechés ou coton rayé. Jambes larges. Pour garçons de 4 à 6x. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. La paire 2.29</p>
<p>SOINS DE BEAUTÉ ET SANTÉ</p> <p>Dentifrice super blanc "K MART" 6 1/2 onces. PRIX JUPITER 79¢</p> <p>Fixatif à cheveux "K MART" 10 onces. "Super ferme" ou "Extra ferme". PRIX JUPITER 87¢</p> <p>Désodorisant Anti-sudorifique "K MART" 8 onces. PRIX JUPITER 87¢</p> <p>Paquet de 10 Lames inoxydables Gillette. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 87¢</p> <p>Shampooing colorant NEW DAWN - 14 teintes. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 1.17</p> <p>Shampooing et crème rince "K MART" - 16 onces. PRIX JUPITER ch. 67¢</p> <p>Eau de toilette Avec dispensateur "K MART" - 16 onces PRIX JUPITER 1.17</p> <p>Crème Noxzema En 6 onces PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 1.03</p>	<p>JOUETS</p> <p>Poupées en plastique et berceuse. Notre prix régulier: \$2.77 du 20 au 29 août. 2.27</p> <p>Le Pierrot "Bango" PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 77¢</p> <p>BONBONS — BISCUITS</p> <p>Arachides Brittle McCormick Paquet de 14 onces. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 2 ppts 1.00</p> <p>Biscuits "Wagon Wheels" PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. 2 ppts 1.00</p>	<p>VÊTEMENTS DE FILLES</p> <p>Pullover 4 - 6x Tricot double acrylique avec semi col roulé ou col roulé. Couleurs assorties. Notre prix régulier: \$3.33 ch. du 20 au 29 août. Ch. 2.33</p> <p>Pullover 8 - 14 Semi col roulé, col roulé, encolure en V. Double tricot acrylique, couleurs à la mode. Notre prix régulier: \$3.99 ch. du 20 au 29 août. Ch. 2.77</p> <p>Robes d'intérieur coussinées. 2 - 6x. Notre prix régulier: \$2.98 du 20 au 29 août. 1.97</p> <p>8 - 14 Nylon coussiné en fibre de Kodel. Manches 3/4. Rose, marine, menthe. Notre prix régulier: \$3.98 du 20 au 29 août. 2.57</p> <p>VÊTEMENTS POUR ENFANTS</p> <p>Dormeuses en ratine Modèle extensible, fermeture à bouton-pression. Blanc, rose, jaune, bleu. P.M.G. Notre prix régulier: \$1.83 du 20 au 29 août. 1.33</p>	<p>CHAUSSURES</p> <p>Souliers de toile blanche pour demoiselles 11-13. Notre prix régulier: \$1.49 du 20 au 29 août. La paire 99¢</p> <p>Pour dames de 4 à 10. Modèle bas avec semelles coussinées Notre prix régulier: \$1.59 du 20 au 29 août. La paire 1.19</p> <p>Chaussures en toile Noires et blanches. Garçonnettes 11 - 13. Notre prix régulier: \$1.59 du 20 au 29 août. La paire 99¢</p> <p>Garçons 1 - 5 Notre prix régulier: \$1.79 du 20 au 29 août. La paire 1.27</p> <p>Hommes 6 - 11 Notre prix régulier: \$1.99 du 20 au 29 août. La paire 1.37</p>
<p>SUGGESTIONS</p> <p>Panier de couture Avec poignée en plastique. Notre prix régulier: \$5.87 du 20 au 29 août. 3.99</p>	<p>ACCESSOIRES DE CUISINE</p> <p>Plats de plastique de 1ère qualité, et de nouvelles teintes. PRIX D'ESCOMPTE JUPITER du 20 au 29 août. Ch. 57¢</p> <p>Service 12 morceaux Melmac "Pic-N-Snac" PRIX JUPITER L'ens. 4.57</p> <p>Chope à café en porcelaine de terre. Notre prix régulier: 47¢ ch. du 20 au 29 août. 3 pour 97¢</p>	<p>DISQUES</p> <p>ÉPARGNES DU MOIS D'AÔÛT DISQUES LONG JEU PRIX JUPITER 2.37</p> <p>• Pour la danse - Trio Capricorn • Fernand Laguerre - Au Parc Jarry • Danser avec l'orchestre Beaumont et plusieurs autres.</p>	

Jupiter, 282 Des Forges - Trois-Rivières

VENTE MONSTRE

AVANT RENOVATION!

**EXPO
VENTE**

NAP. BOISVERT
452, 4e RUE SHAWINIGAN

Liquidation
\$200,000

AUCUN COMPTANT EXIGÉ • 1er PAIEMENT EN OCTOBRE • PLAN BUDGÉTAIRE
LIVRAISON SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE

"Dites: Portez à mon compte"

**Echangez VOTRE chèque
d'allocation familiale**
et obtenez les articles
ci-dessous à prix réduits!



OREILLERS	\$ 1 ²⁵	LAMPES DE CHAMBRE	\$ 2 ⁶⁸
		1 PAIRE PAR CLIENT	Ch.
DÉBARBOUILLETES	6¢	PLAQUETTES	\$ 3 ⁷⁵
6 PAR CLIENT		MURALES 2 PAR CLIENT	Ch.
PANIERES DECORATIFS	\$ 2 ⁴⁸	CENDRIERS	\$ 4 ⁸⁸
FRUITS OU FLEURS		SUR PIED, 1 PAR CLIENT	Ch.
PEINTURES	\$ 3 ⁴⁹	LAMPES DE SALON	\$ 4 ⁸⁸
2 PAR CLIENT		1 PAR CLIENT	Ch.
MOULURE NOYER			

POELES

7 ADMIRAL 24"	\$ 125
2 ROY 30"	\$ 178
9 ADMIRAL 30"	\$ 198
15 WESTINGHOUSE 30"	20%
4 FRIGIDAIRE 30"	\$ 197

MOBILIERS DE CUISINE

3 STYLE MODERNE légèrement égratignés	\$ 69
comprenant 1 table et 4 chaises chromées	
5 1 table et 4 chaises FINI NOYER	\$ 149
PRIX RÉGULIER \$ 229.95	
4 STYLE COLONIAL érable solide 5 morceaux, légèrement égratignés	\$ 138
Rég.: \$ 209.95	

3 MOIS SANS INTÉRÊT
STOCK DE FAILLITE
démonstrateurs
REPRIS DE FINANCE
MARCHANDISE 1969

CONGÉLATEURS

3 "BEATTY" 15 PIEDS CUBES	\$ 178
6 "BEATTY" 18 PIEDS CUBES	RÉG.: 229.95 \$ 198
4 "ADMIRAL" 23 PI. CUBES	RÉG.: 289.95 \$ 229
4 "ADMIRAL" 28 PI. CUBES	RÉG.: 329.95 \$ 248

TV COULEURS

2 PORTATIFS 13" FINI NOYER	RÉG.: 419.00 \$ 295
9 PORTATIFS modèle discontinué 19" FINI NOYER	RÉG.: 585.00 \$ 419
4 CONSOL modèle 1969 22" CABINET NOYER	RÉG.: 725.00 \$ 489
3 CONSOL 25"	RÉG.: 689.00 \$ 589

TAPIS "OZITE" \$ 349
2,000 verges la verge

900 VERGES **\$ 488**
NYLON DUPONT la verge

600 VERGES **\$ 728**
DUPONT 501 RÉG.: \$ 9⁹⁵



JACQUES CHALIFOUR de Victoriaville a été le grand gagnant du tournoi junior disputé lundi au club de golf de Victoriaville. Il est accompagné d'Hélène Tanguay de Sherbrooke, gagnante chez les filles, du Pro Marcel Fortier, d'Esther Mercier, gagnante pour le parcours de neuf trous et de Jean-Pierre St-Cyr, gagnant dans la catégorie 10 à 13 ans. (Photo Benoit Aubry).

A Victoriaville

Jacques Chalifour gagne les honneurs d'un tournoi de golf

VICTORIANVILLE (B.A.) — Si l'on en juge par le tournoi péfils et maintenant par le tournoi junior disputé lundi au club de golf de Victoriaville, le jeune Jacques Chalifour est un golfeur qui promet. Il a en effet été le grand vainqueur du tournoi lundi, enregistrant un 49 brut. Il est le fils de M. Philippe Chalifour de Victoriaville. Il a ainsi obtenu la meilleure moyenne des 54 golfeurs qui ont participé au tournoi organisé annuellement.

obtenue par Ross Lareau de Victoriaville. Les deuxième position ont été obtenues par Claude Rodrigue (14-18) avec 83 brut, Daniel Renard (10-13) avec 93 brut, Raymond St-Sauveur (14-18) avec 69 net, et Jény Rouleau (10-13) avec 69 net.

Chez les filles
Hélène Tanguay de Sherbrooke a été la meilleure chez les filles, catégorie 14 à 18 ans, avec un pointage brut de 91.

Wendy Snowe de Richmond a enregistré un 75 net pour la même catégorie. Les secondes positions ont été obtenues par Denise Rock de Sherbrooke avec 111 brut et Lucie Roy de Victoriaville avec 80 net. Elles ont toutes deux été classées dans la catégorie 14 à 18 ans.

Deux filles ont préféré parcourir seulement neuf trous. Esther Mercier, fille de René Mercier, de Victoriaville a été la meilleure avec un 61 brut.

Chalifour était classé dans la catégorie des 14 à 18 ans. Chez les 10 à 13 ans, Jean-Pierre St-Cyr, fils de M. Jean-Paul St-Cyr de Victoriaville a réussi la meilleure moyenne brut avec un 87. D'autre part, Pierre Laforce de Drummondville a enregistré un 69 net chez les 14 à 18 ans. La meilleure moyenne nette dans la catégorie 10 à 13 ans a été

Ligue des Bois-Francs

Beudoin brille dans le gain du Lemay Auto

VICTORIANVILLE (B.A.) — Un double de Denis Beudoin à la huitième manche a permis lundi soir au Forand Auto de Plessisville de remporter une victoire de 15-14 sur le Vétéran-Central de Victoriaville pour prendre l'avance deux à un dans les séries semi-finales "A" de la ligue de balle molle des Bois-Francs. La foule record qui assistait au match qui était disputé sur le terrain de l'Académie a passé par toutes les gammes possibles de l'émotion.

Laurent Barthell n'a retiré aucun homme au bâton, tandis que Michel Blouin effectuait un seul retrait. Plessisville a frappé 14 coups sûrs et le vétéran-central treize.

Victoire de Warwick
La puissance offensive de la Parmentière de Warwick a eu facilement raison de l'hôtel Huron 16 à 2 au cours de la seconde joute de la ligue au programme. Jean-Pierre Bissonnette et Gilles Desharnais ont mené l'attaque des vainqueurs en cochant respectivement deux et un circuit. Warwick prend ainsi l'avance un à zéro dans la semi-finale "B" 3 de 5. Le lanceur gagnant Bert Bilodeau a réussi trois retraits contre un seul pour le perdant Dan Dupuis. Warwick a frappé seize coups sûrs et Victoriaville cinq.

Section mineure

Balle-molle à Victoriaville

VICTORIANVILLE (B.A.) — Il ne reste plus qu'une seule joute à disputer dans le circuit de balle molle Ste-Famille du président Gaston Luneau. Il s'agit d'une partie de catégorie Bantam opposant le Vic-Art au Poudrier et Frères, joute qui a été remise la semaine dernière à cause de la pluie. Les séries éliminatoires commenceront la semaine prochaine à compter de vendredi soir au terrain Ste-Famille.

Résultats des dernières parties

Catégorie Moustique
Club du parc: 20 — Ste-Famille: 13
Lanceur gagnant: Gilbert Fontaine; perdant: Pierre Provencher.

Catégorie Pee-Wee
Roy Alignement: 12 — Hamel et Hamel: 13
Lanceur gagnant: Roger Lacharité; perdant: Jean Laroche.

Catégorie Bantam
Vic-Art: 6 — Jac Giroux: 16
Lanceur gagnant: Daniel Racine; lanceur perdant: Daniel Therrien.

Catégorie Moustique
Poudrier et Frères: 12 — Coop-Habitation: 13
Lanceur gagnant: Yves LeBlanc; perdant: Claude LeBlanc.

Un uniforme pour le club des Coquettes

VICTORIANVILLE (G.A.B.) — L'uniforme distinctif sera porté par les "Coquettes" de Prévost au cours de la prochaine saison de ballon sur glace. L'équipe championne provinciale de ce sport pour la saison 1969-70 sera ainsi plus représentative. Le gilet porté par les "Coquettes" est en préparation et on a choisi le rouge comme couleur de cette partie de l'uniforme; le vert a retenu l'attention pour le pantalon; le blanc, en fines fines, a été adopté pour la "ceinture". Le président de l'équipe M. Laurent Allard, entraîneur, M. Michel Dubois, et les membres ont fait cause commune pour le choix des couleurs de l'uniforme que les "Coquettes" porteront durant la saison 1970-71 pour le ballon sur glace.

En première position

L'équipe La Salle prend une avance de quatre points

VICTORIANVILLE (B.A.) — Grâce à une victoire de 10 à 4 le La Salle de la ligue Intercommunale de balle-molle a pris une avance de quatre points en première position sur la Caisse pop lundi soir. La Caisse a cependant une partie de plus à jouer. Gérard Laurendeau s'est illustré pour les vainqueurs en frappant deux simples et un triple en trois apparitions au bâton. Le lanceur des gagnants, Benoît Therrien a retiré deux hommes au bâton, et Paul Bussières, l'artilleur du Carignan-Texaco a réussi trois retraits. Les joueurs du La Salle ont frappé neuf coups sûrs, et ceux du Carignan-Texaco trois.

Ligue Intersyndicale
D'autre part, dans la ligue Intersyndicale, le Lemay Auto a défait le Jutras par le compte

de 7 à 2. Lemay prend ainsi une avance de trois points sur le syndicat mais il a cependant une partie de plus de jouer. Il a remporté la victoire grâce à huit coups sûrs successifs alors que le Jutras commettait six erreurs. Sur les sept points produits, seulement un a été mérité.

L. Boissonneault a été le meilleur pour Lemay, frappant deux coups sûrs en quatre présences au bâton. Pierre-Paul Alain a également bien fait, frappant deux coups sûrs en cinq présences. Le lanceur Denis Mailhot du Lemay a réussi un retrait contre trois pour Denis Rheault du Jutras. Les joueurs du Lemay ont frappé un total de huit coups sûrs, et ceux du Jutras cinq.

Baseball mineur à Tracy

Catégorie Mosquito
Sémi-finale à Tracy
Série A

L'équipe "Les Voltigeurs" de l'instructeur Paul Ringuette a remporté la sémi-finale par deux victoires et aucune défaite contre l'équipe "Les Tigres" de Daniel Laprade.

Série B
L'équipe "Les Mets" de l'instructeur Oniel Valois a remporté la sémi-finale par deux victoires et aucune défaite contre l'équipe "Les Géants" de l'instructeur Serge Salvail de Ste-Anne-de-Sorel.

Catégorie Pee-Wee
Sémi-finale
Série A

L'équipe "Les Expos" de l'instructeur Jacques Franc a remporté la sémi-finale par deux victoires et aucune défaite contre l'équipe "Les Athlétiques" de l'instructeur Jean Deschênes.

Série B
L'équipe "Les Mets" de l'instructeur Alcide Rioux a remporté la sémi-finale par deux victoires et aucune défaite contre l'équipe "Les Pionniers" de l'instructeur Jean Masson.
N.B.: Ces sémi-finales étaient des 2 de 3.

DUPUIS
ACTIVITÉ CAMPUS

La rentrée s'en vient! Voyez-y tout de suite!



Vêtements pour les jeunes hommes actifs. Economisez!

A. Blouson Safari trois-quarts

Ordinairement: 15.98
35% nylon, 65% coton, fait au Québec, 4 poches, ceinture. Boutons de métal, doublure de soie, peut se porter comme imperméable. Marine, vert, tabac. 8 à 18.
DUPUIS - SOUS-SOL - RAYON 2-660

12.98

B. Veston sport

En tweed de laine pour le retour à l'école du garçon. Devant croisé 6 boutons. 2 poches à rabat. En brun, vert, ton or, gris. Motifs à rayures. AA cadet. 6 à 10; BB garçon, 11 à 16; CC senior 34 à 36.
DUPUIS - SOUS-SOL - RAYON 2-660

SPÉCIAL

AA 16.97
BB 18.97
CC 22.97

C. Pantalon pour garçons

Prix courant: 7.97
Pantalon en nylon/viscose, à pressage permanent. Taille à passe ceinture, poches western devant. Jambes évasées, bronze, bleu, brun, gris, tan. 8 à 18.
DUPUIS - SOUS-SOL - RAYON 2-660

SPÉCIAL

5.97

D. Pyjama de coton

Pyjama de coton "Sanforized" ou finette. Veste à col tailleur et à manches longues, pantalon long à taille élastique. Motifs et tons variés. 8 à 16.
DUPUIS - SOUS-SOL - RAYON 2-661

SPÉCIAL

2.33
2 POUR 4.00

E. Non illustré, sous-vêtements

Sous-vêtements de tricot de coton peigné, confection canadienne, caleçon à taille élastique et siège double. Ton or, bleu, vert. P.M.G.
DUPUIS - SOUS-SOL - RAYON 2-661

SPÉCIAL

3 POUR
2.33

Chandail à col roulé pour homme

Ordinairement: 9.95
Chandail à col roulé en Fortrel* lavable à la machine, indéformable, tricot côtelé, manches longues. Fabrication canadienne d'un manufacturier reconnu. Convient parfaitement pour le sport ou la ville. Marine, vin, blanc, ton or. P.M.G.
DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSÉE - RAYON 2-620

SPÉCIAL

7.98

Durant toute la fin de semaine, recherchez les étiquettes "Activités Campus"

ACTIVITE CAMPUS

Jeudi, Vendredi
et Samedi.



DUPUIS

VOUS OFFRE LES ULTRA-MOBILES POUR LA CLASSE OU LE JEU.

A. Coordonnés 3 pièces pour fillettes.

Ordinairement: 20.00
En tricot de coton, tunique encolure en rond, glissière derrière, pantalon jambes évasées, glissière devant, chandail col roulé, manches longues. Tunique et pantalon à carreaux turquoise/blanc, rose/blanc. 7 à 14.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-550

SPECIAL
13.00
L'ens.

B. Chandails pour garçonnets.

Faits de nylon extensible et résistant. Col roulé. Grandeurs: 4 à 6x. Brun, marine, vert, à rayures.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-430

SPECIAL
2.75
ch.

C. Pantalons pour garçonnets.

Ordinairement: 5.00
En nylon Dupont* extensible, style continental, jambes évasées, 2 poches. Marine, vert, brun, 2, 3X.

Egalement disponible dans les grandeurs 4, 6X tons vert, marine, brun. Ordinairement: 6.00.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-430

SPECIAL
3.88
ch.

D. Blazers pour fillettes.

Ordinairement: 10.00
Blazer polyester et laine, pour fillette, tricot double, très pratique pour la rentrée des classes. Marine, 7 à 14.
Non-illustré même article que "D". Ordinairement: 11.00. Grandeurs: 8 à 18.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-550

SPECIAL
8.50
ch.
SPECIAL
9.50
ch.

E. Jupes pour l'étudiante.

Ordinairement: 6.00
En acétate et viscose, ligne A, 2 surpiqûres latérales pleine longueur. Gris. 7 à 14 fillettes.
Non-illustré même article que "E". 8 à 18 adolescentes. Ordinairement: 7.00

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-550

SPECIAL
5.00
ch.
SPECIAL
6.00
ch.

F. Collants de fantaisie.

Ordinairement: 3.00
Collant de fantaisie à double fourche pour un meilleur ajustement, motifs jusqu'au haut. Marine, beige, 6-8, 7-10, 10-12, 12-14.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-550

SPECIAL
2/3.00

Non-illustré même article que "F"

Ordinairement: 2.29
Marine, vert, rouge, blanc, 4-6X, 6-8 blanc seulement. 6-18 mois. 1-3X, 3-5.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-430

SPECIAL
2/3.00

G. Tuniques pour la classe.

Ordinairement: 10.00
Tunique en nylon extensible, facile d'entretien, encolure en V, boutons blancs, taille basse, 2 plis creux devant. Marine. 7 à 14.

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 2-430

SPECIAL
5.88
ch.

Non-illustré même article que "G"

Grandeurs: 5, 6, 6x. Ordinairement: 9.00

SPECIAL
5.88
ch.

Recherchez les affiches activité "Campus". Maintenant tournez la page, d'autres aubaines vous attendent.